

**Directeur du patrimoine immobilier
de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort**

Service / unité d'affectation : Direction

Le cas échéant, nombre des collaborateurs encadrés :

Niveau du poste : ☒ A+ ☐ A ☐ B ☐ C

Risques liés au poste :

- ☐ Risques biologiques
☐ Risques chimiques
☐ Risques liés aux rayonnements ionisants
☐ Risques physiques (morsures d'animaux, manutention, gestes répétitifs...)
☐ Autres risques :

**Présentation de
l'environnement
professionnel**

L'École nationale vétérinaire d'Alfort est un des plus anciens établissements d'enseignement supérieur et de recherche de France. Fondée en 1766, elle est installée à Maisons-Alfort sur un campus d'environ 10 ha qu'elle partage avec l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) et possède un parc immobilier en partie protégé au titre des monuments historiques. L'EnvA exploite en outre deux sites distants, l'un en Bourgogne, l'autre en Normandie.

Elle est engagée depuis 2007 dans une restructuration immobilière sur son site d'origine et conduit la construction de quatre bâtiments dans le cadre d'un Contrat de Performance Etat-Région 2015-2020 via une maîtrise d'ouvrage déléguée, pour un montant de 45 M€. Un bâtiment, sur les 4, reste à construire.

Son site normand va s'étendre ; les activités de clinique du cheval vont être relocalisées en Normandie en septembre 2023. La Région Normandie a donc engagé un vaste chantier de création d'un hôpital équin sur ce campus, qui lui appartient.

Le site est par ailleurs l'objet d'un important projet de valorisation foncière qui doit voir l'arrivée, entre autres, du siège de l'OnF et d'un pôle agricole regroupant plusieurs opérateurs du monde agricole.

L'établissement pilote également en direct d'autres projets de réhabilitations pour un montant de 30M€, impliquant des monuments historiques.

**Missions principales du
service**

Le Directeur du patrimoine immobilier assure la pérennité des bâtiments et de leurs infrastructures techniques. Il a en charge la programmation et la coordination de l'ensemble des travaux immobiliers menés sur le site de Maisons-Alfort (94), en lien avec la maîtrise d'ouvrage déléguée, et les prestataires de tous corps d'état. Il représente l'EnvA dans le cadre des projets normands. Avec le secrétariat général, la direction et le responsable exploitation-maintenance, il accompagne les processus de valorisation foncière du site, marqués par la venue du siège de l'Office national des forêts en 2021 et d'un vaste pôle agricole en 2024.

Objectifs du poste

Le Directeur du patrimoine immobilier pilote les projets de construction des nouveaux bâtiments ainsi que les travaux de réhabilitations des bâtiments plus anciens dans le strict respect des enveloppes budgétaires allouées et en garantissant le bon fonctionnement du site et le respect des conditions de travail des personnels de l'établissement. En lien avec la direction, il apporte son expertise dans le processus de valorisation foncière du site et peut être amené à représenter l'établissement dans les .

**Description des missions
à exercer ou des tâches à
exécuter**

- Missions principales Sous l'autorité hiérarchique du Directeur et dans un souci constant de l'anticipation et du dialogue avec les différents partenaires,**
1. Alimenter les réflexions prospectives sur l'évolution du patrimoine immobilier ;
 2. Coordonner la mise à jour du schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) et la mise en application de la convention d'utilisation (CDU) octroyée par les Domaines ;
 3. Analyser les besoins exprimés par les utilisateurs et le maître d'ouvrage pour les opérations de construction neuve, de réhabilitation et de rénovation, ou de transformation des locaux ;
 4. Élaborer et justifier les budgets prévisionnels pour toute opération (projets et équipements immobiliers) ; superviser et contrôler les budgets prévisionnels , contribuer au déploiement de méthodes de contrôle de gestion du patrimoine immobilier ;
 5. Contrôler l'exécution des travaux et le respect des réglementations pendant la durée des opérations.
 6. Représenter l'EnvA dans toutes les instances liées à ses activités.

	Missions secondaires 7. Réaliser ou piloter la réalisation des études techniques préalables ; 8. Assurer ou faire assurer les conduites d'opérations ou les missions de maîtrise d'œuvre ; 9. Superviser, avec le secrétariat général, les conditions d'octroi des conventions d'occupation par des tiers sur le domaine géré par l'établissement ; 10. En lien avec le responsable exploitation-maintenance, veiller à la mise en application des réglementations et des normes notamment concernant les établissements recevant du public ;	
Champ relationnel du poste	En interne : Direction , personnels de l'EnvA, usagers dont étudiants, visiteurs et clients. En externe : Direction de l'Immobilier de l'État , le service immobilier au SG du ministère de l'agriculture, la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (DGER), les collectivités territoriales, les fournisseurs et prestataires, les autres occupants du Campus (dont l'ANSES et l'OPHLM), les futurs occupants du site (notamment l'ONF...).	
Contraintes particulières	• Pilotage de chantiers de construction en milieu occupé ; • Respect des contraintes budgétaires rigoureuses ; • Activités de représentation de l'EnvA.	
Compétences liées au poste	Savoirs	Savoir-faire
	Connaissance approfondie : • des techniques de construction, de maintenance, d'adaptation et de mise en sécurité des sites ; • du code de la construction et de l'habitation et du code de l'urbanisme. Connaissance générale : • des techniques des différents corps de métiers du bâtiment ; • de la gestion financière et budgétaire publique, de la loi MOP, de la réglementation ERP et des règles domaniales ; • des enjeux réglementaires, sociaux et environnementaux de la gestion technique d'un parc immobilier.	• Diagnostiquer et évaluer les besoins d'un site en matière d'équipement et d'aménagement ; • Connaître le cycle de vie d'un bâtiment et raisonner en coût global ; • Conseiller et préconiser des solutions techniques adaptées aux besoins spécifiques ; • Faire appliquer la réglementation et la spécificité technique des locaux à usage de laboratoires et d'animaleries liées ; • Faire appliquer la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité du travail et les normes concernant les établissements recevant du public (ERP), les installations classées (ICPE) ; • Piloter des prestataires ; • Conduire et gérer des projets ; • Mettre en œuvre les procédures de marchés publics, notamment dans le domaine des travaux ; • Avoir de fortes capacités d'animation d'équipe, de négociation et d'organisation ;

Expérience souhaitée de 5 ans dans le pilotage de projets de construction

Formation d'Ingénieur (ESTP, ENPC...)